

CONSEIL DE QUARTIER DANTON

MERCREDI 30 NOVEMBRE 2016 - 19H00

Présents :

Membres de droit :

M. Pierre-Yves MARTIN, Maire de Livry-Gargan et Président de la Commission

M. Salem AIDOUDI, Adjoint au Maire en charge de la politique de la ville, la démocratie participative et la citoyenneté.

Mme Sonia BELARBI, Adjointe au Maire en charge des quartiers

Conseillers de quartiers :

Mme Hélène BRIMEAU

M. Sébastien CONSTANT, Président

M. Sacha DIMITRIJEVIC

Mme Rima KITOUNE

M. Didier MEUNIER

M. Christian MUELLER

M. Armando SANTOS VIEIRA

M. Alain TELLIER

M. Alain TOURON

Mme Françoise TREMOULET

M. Jean-Claude WANDZEL

Membres de l'administration municipale :

M. Sébastien BALLANT, Directeur de Cabinet

M. Joseph SALAMON, Directeur Général des Services

Mme Hélène MORSA, Directrice générale adjointe en charge du pôle Vie Sociale Santé et Sports

M. Jean-David CADET, Directeur de la Démocratie de proximité et de la Vie Associative

Mme Céline NOALLY, Jumelages et Vie associative/ Conseil de quartier

M. Romain PICCININI, Chef de la Police Municipale

M. Marc GALLI, Responsable régie propreté

M. Vincent DEBES, Journaliste

Ordre du jour

1. Points Police Municipale :
 - a) Voisins Vigilants
 - b) Opération Tranquillité Vacances
2. Propreté aux abords du Lycée
3. Présentation du projet du 4^{ème} collège
4. Participation des conseillers de quartier à la Semaine de Printemps
5. Information sur le rôle des conseillers de quartier et bilan de fin de mandat
6. Questions diverses

En introduction à cette séance, M. le Maire souhaite la bienvenue aux membres du conseil de quartier.

1. Points Police Municipale :
 - a) Voisins Vigilants

M. Piccinini commence la présentation du document et remercie les conseillers de quartiers pour leur engagement envers le dispositif Voisins Vigilants qui prend forme progressivement. Depuis la réunion du 5 novembre 41 personnes ont rejoint le groupe ce qui monte à 131 le nombre de Voisins Vigilants inscrits

L'objectif est d'atteindre les 400 à 500 personnes cependant le bilan est plutôt positif sur les 6 premiers mois de sa mise en place.

M. Tellier s'interroge sur la qualité des informations diverses et variées qui peuvent être renseignées sur l'application. En effet, il craint que certains utilisateurs s'en servent comme les réseaux sociaux en vogue.

M. Piccinini précise que c'est un réseau participatif et qu'effectivement tous les Voisins Vigilants ne sont pas sensibles au même genre d'informations

- b) Opération Tranquillité Vacances

Dans un premier temps, M. Piccinini annonce que trop peu d'administrés utilisent ce dispositif qui est pourtant GRATUIT.

Il explique qu'il suffit de remplir un formulaire et précise que la Police Nationale met en place ce dispositif uniquement pendant la période estivale alors que la Police municipale opère durant toute l'année pour une absence minimale de 48h.

Sur l'ensemble des habitations qui ont fait l'objet d'une demande de surveillance sur la période estivale, on peut relever 0 cambriolage.

2. Propreté aux abords du Lycée

M. Galli présente le document.

M. le Maire précise qu'actuellement la priorité est donnée aux ramassages des feuilles parfois au détriment du nettoyage habituel.

M. Wandzel remarque que le boulevard Jean Moulin a été délaissé depuis un mois.

En réponse, M. le Maire lui assure que le boulevard sera nettoyé dans la semaine.

Il explique également la difficulté de maintenir toutes les fonctions du service avec la tâche supplémentaire importante de ramassage des feuilles.

M. Touron dénonce également l'incivilité de certaines personnes qui balaient les feuilles devant chez eux et qui au lieu de les ramasser les mettent dans les égouts.

Cependant le non ramassage des déchets verts par la municipalité peut expliquer les incivilités.

Mme Brimeau tient à féliciter la démarche de la municipalité quant à l'élagage des arbres dans les cours des écoles qui permet d'éviter les sols glissant liés aux chutes des feuilles.

Mme Brimeau demande si l'entretien et le nettoyage des feuilles ne doivent pas être assurés par le propriétaire lui-même

M. Le Maire répond que l'entretien devant sa propriété tout comme l'élagage des arbres qui dépassent de la clôture est à la charge du propriétaire.

Par ailleurs, il explique que les déchets verts et le tri sélectif sont des compétences qui ont été transférées à l'Etablissement Public Territorial ce qui va permettre d'harmoniser les marchés et de faire baisser les coûts.

Effectivement jusqu'à présent la différence entre les recettes de la taxe des ordures ménagères et le coût qui en découle ne laissait pas de marge de manœuvre suffisante pour la création d'un service voire de collectes ponctuelles qui représentent un coût trop important pour la Ville.

Mme Brimeau demande si un plan est prévu en cas de chute de neige.

M. Le Maire répond qu'il y a toujours une astreinte de planifiée en cas d'alerte.

3. Présentation du projet du 4^{ème} collège

Mme Brimeau présente le document.

Au vu du programme de couverture de la fibre, elle demande si le collège sera raccordé à son ouverture.

Au sujet de la fibre optique, le bilan actuel est de 56 % du territoire couvert (15% en 2014).

Il faut être vigilant car « couverture » ne signifie pas qu'il y a « Raccordement ».

En effet pour être raccordé il faut demander des autorisations à ERDF et il faut compter un délai de 6 mois minimum.

En 2017, 85% du territoire sera couvert. Les travaux se poursuivent prochainement dans le quartier Poudrerie : CORA, allée Lucie Aubrac, Jean de LA Fontaine, avenue Quesnay.

Le dernier secteur sera celui proche du Raincy car il bénéficie actuellement de la meilleure réception sur la Ville.

Les conseillers demandent à qui profitera ce collège.

M. Le Maire répond qu'initialement le collège est construit pour la Ville de Coubron qui ne peut accueillir une telle structure sur son territoire et que prochainement le département travaillera sur le découpage de la nouvelle carte scolaire et y associera les parents d'élèves.

Mme Brimeau demande comment va s'organiser le chantier et notamment la circulation des poids lourds.

M. le Maire explique que le meilleur sens de circulation sera étudié avec les entreprises et par ailleurs un atelier de réflexion se tiendra prochainement avec les conseillers de quartier.

La proximité du canal inquiète certains conseillers quant à la sécurité des élèves et demandent une sécurisation des lieux.

M. Piccinini en réponse explique qu'il est très difficile d'évaluer la distance à sécuriser avec des collégiens.

M. Aidoudi précise que la perspective de la photo n'est pas conforme et qu'en réalité l'eau n'est pas si proche d'autant plus qu'elle est séparée du collège par une route.

Pour finir sur le sujet, M. le Maire annonce que les Conseillers seront concertés pour le futur nom du collège.

4. Participation des conseillers de quartier à la Semaine de Printemps

M. Cadet présente la version 2016 de la semaine de Printemps et explique que la manifestation sera reconduite en mai 2017 : la municipalité souhaite que les conseillers de quartier y soient associés.

Il demande alors quelles sont les propositions qu'ils peuvent soumettre pour renouveler cette opération de sensibilisation.

Il charge M. Constant de recueillir des idées et de dresser la liste des conseillers souhaitant y participer.

5. Information sur le rôle des conseillers de quartier et bilan de fin de mandat

M. Cadet présente le document.

M. Aidoudi intervient en expliquant que la création des Conseils de quartier est un choix et non une obligation pour une Ville comme Livry-Gargan (Population inférieure à 80 000 habitants). La Municipalité a choisi de ne pas fonctionner de façon isolée et de permettre aux citoyens d'être acteurs de leur Ville.

Il explique qu'en tant que conseillers de quartier ils ont une proximité avec les élus et les services et qu'il ne faut pas hésiter à faire remonter les problématiques.

L'adresse mail quartiers@livry-gargan.fr créée pour faciliter ce fonctionnement n'est que trop peu utilisée.

M. le Maire ajoute que sur les 4 derniers Conseils de quartiers, certaines problématiques soulevées comme par exemple la création d'une place Handicapé, les problèmes de signalisation etc. ... ont d'ores et déjà été traitées grâce aux retours des Conseillers.

Mme Belarbi ajoute qu'elle reste à leur disposition pour la mise en place des ateliers.

Les différents axes de travail pour l'année 2017 seront les suivants :

- Projet de réaménagement du Parc Bérégovoy
- Etude de circulation autour du 4^{ème} collège
- Recensement de l'état des voiries
- Nom du 4^{ème} collège

M. Aidoudi insiste sur le fait de ne pas laisser de questions en suspens.

M. Constant prend la parole au nom des conseillers et souligne la satisfaction de chacun. Cependant certains conseillers qui avaient débuté un travail de fond se sont sentis frustrés de ne pas avoir eu de suivi comme par exemple pour la journée du Patrimoine.

Messieurs Mueller et Touron ont pour projet de relever l'état de la voirie quant à M. Tellier il a déjà réalisé un travail de terrain en tant que référent Handicap qu'il présentera prochainement à ses homologues des 4 autres quartiers.

M. Le Maire explique que le calendrier 2017 est relativement compliqué en raison des élections présidentielles et législatives, c'est pourquoi le mandat sera prolongé jusqu'au mois de juin. Il y aura ensuite un appel à candidature de juin à août puis la mise en place des nouveaux Conseillers en Octobre qui seront par ailleurs présentés lors des réunions publiques qui se tiendront en octobre et novembre 2017.

En conclusion, M. le Maire remercie tous les conseillers de leur présence et de leur implication.

Fin de la séance à 20h45.